

# PRÉPARER LE TERRAIN : CE QUE NOUS SAVONS (ET CE QUE NOUS IGNORONS) AU SUJET DES RÉPERCUSSIONS DES INTERVENTIONS MONÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES CONTEXTES HUMANITAIRES

Préparé pour ONU Femmes par Claire A. Simon

Septembre 2018

Publié dans le Corpus de papiers sur les transferts monétaires et le genre, compilé par le Cash Learning Partnership.



## RÉSUMÉ

Des études rigoureuses menées dans le secteur du développement démontrent que des programmes de transferts monétaires bien conçus, destinés aux femmes peuvent avoir une incidence positive sur les femmes et les filles dans toute une série de dimensions de protection et d'autonomisation. Dans ce contexte, les transferts monétaires ont été liés à la réduction de la violence entre partenaires intimes, des mariages précoces et forcés et du recours aux stratégies d'adaptation négatives. Les programmes de transferts sociaux monétaires se révèlent également prometteurs pour ce qui est d'améliorer la sécurité du revenu, le pouvoir de négociation et les capacités décisionnelles des femmes. Toutefois, on comprend moins bien l'incidence des interventions monétaires sur les résultats en matière d'égalité des sexes dans les contextes humanitaires. Les données probantes dans ces contextes sont beaucoup plus limitées et mitigées. Pourtant, la fourniture d'assistance monétaire en situation d'urgence est en hausse. On craint que, si les interventions monétaires ne tiennent pas adéquatement compte des sexospécificités, elles n'atteignent pas les personnes les plus laissées pour compte et qu'elles n'entravent les changements transformateurs en matière d'égalité des sexes plutôt que de les favoriser. Le présent document traite des nouvelles données probantes concernant l'incidence des interventions monétaires sur les résultats en matière de protection et d'autonomisation dans les contextes humanitaires. Dans une optique sexospécifique, on y explore aussi les possibilités et les risques que présentent les interventions monétaires en ce qui concerne les résultats en matière d'égalité des sexes, en soulignant les secteurs de résultats pour lesquels l'efficacité de ces interventions en situation d'urgence et de crise n'a pas encore été clairement démontrée. Enfin, on y examine comment les caractéristiques des programmes (p. ex. le ciblage, les programmes complémentaires, la taille et la durée du transfert) peuvent mieux tenir compte des sexospécificités dans différents contextes humanitaires.

## 1. INTRODUCTION

Étant donné que les crises humanitaires augmentent en nombre, et que leur gravité et leur ampleur s'accroissent, de nouvelles approches d'aide humanitaire doivent être élaborées pour répondre aux besoins grandissants et atteindre les personnes les plus laissées pour compte. La situation des femmes et des filles est particulièrement grave, car elles sont souvent touchées différemment et de façon disproportionnée par les crises. Les inégalités entre les sexes augmentent la vulnérabilité des femmes et des filles, de sorte qu'en situation de crise, elles sont souvent plus exposées au risque de perdre leurs moyens de subsistance, leur sécurité et même leur vie, tant pendant qu'après l'événement<sup>1</sup>. En situation de crise, les femmes et les filles courent également un risque accru de violence fondée sur le sexe (VFS). Selon une étude, au moins une femme sur cinq parmi les femmes réfugiées et déplacées à l'intérieur de pays touchés par un conflit est victime de violence sexuelle<sup>2</sup>.

Les fonds consacrés à l'aide humanitaire sont déjà insuffisants et ne permettent pas d'effectuer des investissements essentiels visant à encourager l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Pourtant, l'aide humanitaire tenant compte des sexospécificités pourrait engendrer des résultats plus durables pour les femmes, leurs personnes à charge et la communauté dans son ensemble. En effet, de nouvelles recherches montrent que la participation active des femmes à la vie économique peut rendre les efforts de consolidation de la paix et de rétablissement plus durables<sup>3</sup>. Les situations de crise peuvent également permettre à de nouveaux rôles sexospécifiques et rapports entre les sexes plus progressistes d'émerger, en créant un espace pour l'action humanitaire afin de favoriser les progrès en matière d'égalité des sexes et l'atteinte d'objectifs liés à l'autonomisation des femmes<sup>4</sup>. Dans ce contexte, la fourniture d'assistance monétaire dans le cadre des interventions humanitaires est en hausse. Depuis 2014, la part des fonds de secours destinés à la programmation en transferts monétaires a doublé<sup>5</sup>. Cette hausse est due en partie au fait que l'argent peut offrir une plus grande souplesse aux donateurs et aux responsables de la mise en œuvre des interventions, tout en procurant une plus grande dignité et en offrant un plus grand choix aux bénéficiaires. Toutefois, l'une des craintes est qu'en ne tenant pas adéquatement compte des sexospécificités, les interventions n'atteignent pas les personnes les plus laissées pour compte et qu'elles entravent les changements transformateurs en matière d'égalité des sexes plutôt que de les favoriser.

Des données probantes rigoureuses sur l'argent et le sexe provenant du secteur du développement suggèrent que des interventions monétaires bien conçues ciblant les femmes peuvent améliorer le pouvoir de négociation des femmes, accroître leur capacité décisionnelle et réduire la violence entre partenaires intimes (VPI)<sup>6</sup>. Il existe également des données probantes dans ce secteur qui donnent à penser que les transferts monétaires peuvent améliorer les taux de fréquentation scolaire – et retarder le mariage et la grossesse – des adolescentes<sup>7</sup>. Ce document, qui se veut un point de départ pour comprendre les relations entre les sexes dans ces contextes, présente les données probantes recueillies à ce jour liées aux programmes de transferts monétaires, à l'action humanitaire et aux résultats en matière d'égalité des sexes. Ce document traite d'abord les méthodes, puis présente les données probantes par secteur de résultats, et aborde ensuite les constatations liées aux résultats en matière de protection puis les résultats généraux en matière d'autonomisation. Le document se termine par une discussion sur les leçons apprises pour éclairer les mesures et les programmes futurs.

---

<sup>1</sup> CARE International (2017)

<sup>2</sup> BCAH (2016)

<sup>3</sup> ONU Femmes (2015)

<sup>4</sup> Brady, C. (2011)

<sup>5</sup> CaLP (2018)

<sup>6</sup> Bastagli, F. et coll. (2016)

<sup>7</sup> Bastagli, F. et coll. (2016)

## 2. MÉTHODES

Cette revue de la littérature met l'accent sur les nouvelles données probantes concernant l'incidence des interventions monétaires et les résultats en matière d'égalité des sexes dans le secteur humanitaire. La plupart des conclusions dans le secteur humanitaire proviennent de la littérature grise<sup>8</sup>, et ont été tirées à l'aide d'évaluations de programmes, d'études et de rapports de suivi dans le cadre desquels on a eu recours à une variété de méthodes d'évaluation qui, souvent, n'incluent pas – en raison de leur nature et par nécessité – un groupe témoin aux fins de comparaison<sup>9</sup>. Compte tenu de l'ensemble limité de données probantes solides provenant de ce secteur, cette revue comporte également des données probantes émanant du contexte du développement, qui a été bien étudié comparativement au secteur humanitaire<sup>10</sup>. Cette revue ne se veut pas une recherche exhaustive dans la littérature ; les études présentées ici n'ont pas non plus été incluses ou exclues en fonction d'un ensemble de critères méthodologiques rigoureux. En effet, cette revue comprend à dessein une vaste gamme d'études et de rapports pour démontrer les nouvelles conclusions qui pourraient servir à stimuler la discussion sur les domaines où d'autres recherches et analyses s'imposent.

Les articles ont été trouvés lors de recherches effectuées par l'intermédiaire du point d'accès aux bibliothèques de l'Université du Colorado, de Google Scholar ainsi que sur les sites Web de nombreux donateurs et organismes de mise en œuvre. D'autres ressources ont été relevées dans les bibliographies des articles les plus pertinents. Ces articles ont ensuite été examinés et sélectionnés en fonction des critères suivants :

- une discussion sur les indicateurs et les résultats sexospécifiques ;
- l'utilisation de programmes de transferts monétaires dans des contextes humanitaires ;
- la date de parution de l'article – la plupart ont été publiés il y a moins de 10 ans ;
- une discussion claire des méthodes.

Enfin, plusieurs chercheurs et praticiens du domaine ont examiné cette revue de la littérature.

« L'une des craintes est qu'en ne tenant pas adéquatement compte des sexospécificités, les interventions n'atteignent pas les personnes les plus laissées pour compte et qu'elles entravent les changements transformateurs en matière d'égalité des sexes plutôt que de les favoriser. »

<sup>8</sup> La littérature grise englobe les rapports, les documents et la recherche provenant du gouvernement et d'autres institutions qui sont produits et diffusés en dehors des canaux traditionnels d'édition universitaire et commerciale.

<sup>9</sup> La base de données probantes dans ce secteur est limitée en raison de circonstances uniques, qui rendent ces études difficiles à concevoir et à mettre en œuvre. Tout d'abord, dans le contexte d'une crise qui bat son plein, retenir un modèle comportant un groupe expérimental et un groupe témoin dans le cadre duquel certains participants sont privés d'aide peut être contraire à l'éthique. Deuxièmement, dans les situations d'urgence où les événements évoluent rapidement et où des populations sont déplacées, il est difficile de faire le suivi des bénéficiaires au fil du temps.

<sup>10</sup> Au cours des années qui ont précédé cette étude, on a réalisé plusieurs études pluriannuelles d'envergure de nature quantitative et empirique sur les programmes de transferts monétaires dans le cadre desquelles les données probantes sur l'incidence de ces transferts ont été examinées en détail. Ces études d'envergure ont examiné les données probantes émanant d'études ayant eu recours à des essais randomisés contrôlés ou des méthodes quasi expérimentales rigoureuses pour évaluer les résultats des programmes. Dans la présente revue de littérature, les données probantes portant sur l'incidence des interventions monétaires sur les résultats en matière d'égalité des sexes proviennent principalement de ces études, en particulier du document de recherche de l'ODI publié par Bastagli, F. et coll. (2016) intitulé « Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of programme impact and of the role of design and implementation features ».

### 3. DONNÉES PROBANTES

Dans le présent document, les interventions monétaires sont définies à partir de la définition qu'en donne le Cash Learning Partnership (CaLP). Selon cette définition, le terme est utilisé dans le contexte de l'aide humanitaire pour désigner « *la fourniture d'assistance monétaire ou de coupons à des bénéficiaires, qu'il s'agisse de particuliers, de ménages ou de communautés, et non au gouvernement ou à d'autres acteurs étatiques. Les interventions monétaires englobent tous les types d'assistance monétaire, y compris les coupons. Cela exclut les transferts de fonds et la microfinance [...] Ce terme est interchangeable avec Transfert monétaire et Programmation en transferts monétaires* »<sup>11</sup>. La présente section est organisée par secteur de résultats. Les questions de protection sont abordées en premier, suivies des dimensions de l'autonomisation des femmes. Pour chaque secteur de résultats, on trouve une brève discussion des données probantes plus générales dans le contexte du développement, suivie d'une analyse des nouvelles données probantes dans le contexte humanitaire.

#### 3.1 Résultats en matière de protection

Dans les situations d'urgence, les inégalités préexistantes entre les sexes tendent à intensifier la vulnérabilité des femmes et des filles, et celles-ci courent un risque accru d'occuper des emplois mal rémunérés ou de travailler dans l'industrie du sexe<sup>12</sup>, d'être victimes de VFS<sup>13</sup>, et ont moins accès à des services de protection et de santé<sup>14</sup>. Pourtant, la plupart des recherches menées à ce jour dans ce secteur font état d'interventions guidées par le principe qui consiste à « ne pas nuire », dans le cadre desquelles les responsables de la mise en œuvre s'efforcent de veiller à ce que les interventions monétaires n'entraînent pas des risques supplémentaires. La présente section examine les données probantes concernant les programmes de transferts monétaires et plusieurs domaines de protection, dont la VFS, les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces et les stratégies d'adaptation négatives.

« Dans les situations d'urgence, les inégalités préexistantes entre les sexes tendent à intensifier la vulnérabilité des femmes et des filles, et celles-ci courent un risque accru d'occuper des emplois mal rémunérés ou de travailler dans l'industrie du sexe, d'être victimes de VFS, et ont moins accès à des services de protection et de santé. »

##### 3.1.1 Violence entre partenaires intimes

Un transfert monétaire peut contribuer à réduire la VPI en atténuant le niveau de stress général au sein du ménage ou en renforçant la position d'une femme dans ce ménage, ce qui lui donne plus de choix<sup>15</sup>. Toutefois, ces dynamiques peuvent être influencées par un ensemble complexe de normes sociales locales, comme les perceptions à l'égard de l'autorité masculine, le rôle de l'homme en tant que pourvoyeur ainsi que les jugements et la honte associée au divorce, qui peuvent toutes contribuer au niveau global de violence dans un ménage<sup>16</sup>. Par conséquent, selon le contexte, une intervention monétaire qui cible les femmes peut soit accroître, soit réduire l'effet de ces normes sur le risque de violence.

<sup>11</sup> « Glossaire des transferts monétaires », site Web du CaLP (2017). Disponible à l'adresse : <http://www.cashlearning.org/ressources/glossaire> [dernière consultation en décembre 2017].

<sup>12</sup> Aide à l'enfance (2014)

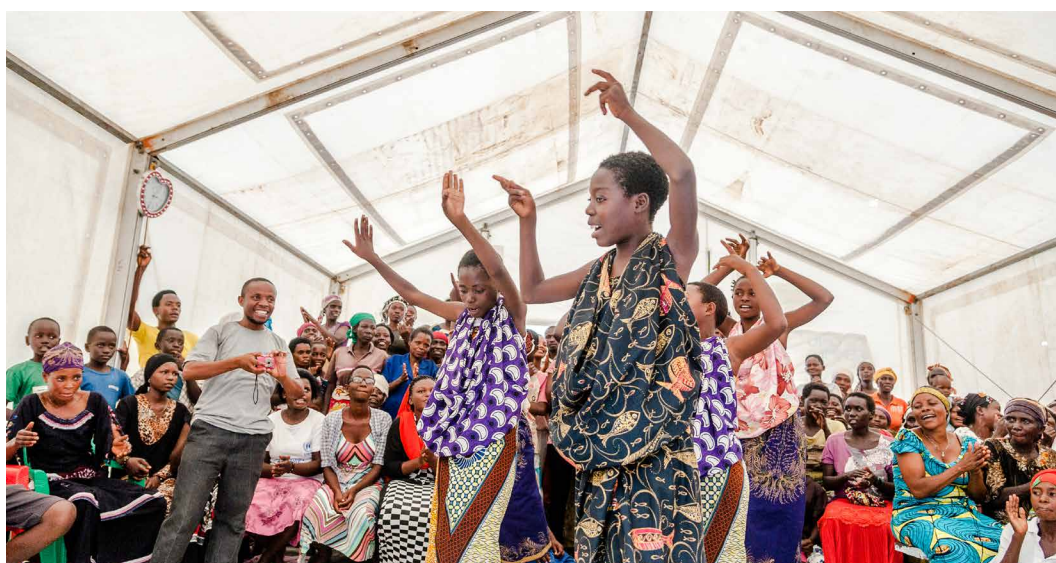
<sup>13</sup> BCAH (2016)

<sup>14</sup> Sommet humanitaire mondial (2016)

<sup>15</sup> Bastagli, F. et coll. (2016)

<sup>16</sup> Heise (2011)

Dans le contexte du développement, les transferts monétaires ont été largement associés à une réduction du nombre de cas de violence physique envers des femmes par les partenaires masculins, bien que leur effet sur la violence émotionnelle et les comportements dominateurs de la part du conjoint soit toutefois plus mitigé<sup>17</sup>, certaines études faisant état d'une plus grande violence, et d'autres indiquant une diminution de la violence ou ne signalant aucun changement<sup>18</sup>. La façon précise dont les transferts de fonds peuvent accroître la violence non physique est mal comprise<sup>19</sup>. Certains chercheurs postulent que le montant du transfert est important et qu'avec des transferts de valeur plus faible, le partenaire masculin est toujours susceptible d'être perçu comme le principal pourvoyeur de la famille et, par conséquent, risque moins de considérer le transfert monétaire comme une menace<sup>20</sup>. Toutefois, lorsque le montant du transfert augmente jusqu'au point de représenter une source de revenus importante, cela peut créer de la discorde et augmenter le risque de réaction négative<sup>21</sup>.



Celestine, réfugiée dans le camp de Lusenda, dirige un spectacle de danse organisé par les jeunes au centre polyvalent en octobre 2015. Les centres servent également de lieux sûrs où les femmes se sentent à l'aise et s'expriment, sans crainte de se faire juger ou blesser.  
Photo : ONU Femmes/Catianne Tijerina.

Dans le contexte humanitaire, il y a eu peu de recherches de fond menées à ce jour sur les risques de VPI et les facteurs de protection associés à la distribution d'argent. En effet, la VPI est rarement prise en compte de manière systématique dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes<sup>22</sup>. Quelques-unes des constatations initiales dans ce domaine, émanant du secteur humanitaire, sont résumées ci-après.

<sup>17</sup> Bastagli, F. et coll. (2016)

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> On a notamment avancé que le pouvoir accru de négociation des femmes, qui permet de limiter la violence physique, peut engendrer de la violence psychologique (Eswaran, N. et M. Malhotra [2011] dans Bastagli, F. et coll. [2016]). Plutôt que de se comporter d'une façon violente qui pourrait inciter la femme à partir, son partenaire cherche des moyens plus discrets de canaliser sa frustration ou d'influencer la façon dont l'argent est dépensé. Ce comportement est peut-être la raison pour laquelle certaines études font état d'une augmentation de la violence psychologique alors que le nombre de signalements de violence physique demeure stable (voir Bobonis, G. et coll. [2013] et Angelucci, M. [2008] dans Bastagli, F. et coll. [2016]).

<sup>20</sup> Angelucci, M. (2008) dans Bastagli, F. et coll. (2016)

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Berg, M. et L. Seferis (2015)

- **Les études examinées ont tendance à faire état des interventions en mettant l'accent sur le principe de ne pas nuire plutôt que sur la façon dont l'argent peut favoriser des relations équitables entre les sexes qui minimisent les risques de VPI.** Par exemple, des études sur les programmes de transferts monétaires d'urgence au Swaziland et au Malawi ont souligné qu'il y avait peu de preuves d'une augmentation de la VPI attribuable aux transferts monétaires<sup>23</sup>. Toutefois, de tels rapports n'offrent que peu de renseignements sur le potentiel que recèlent les transferts monétaires pour réduire la violence dans ces contextes. Une étude intéressante portant sur un programme en Ouganda avait pour objectif explicite de réduire la VFS. Ce programme d'autonomisation économique comprenait à la fois un volet monétaire et un volet de sensibilisation à la VFS. Cependant, l'étude indique qu'une évaluation n'a pas permis de trouver de preuve de réduction de la VFS ni d'amélioration en ce qui a trait à l'équité dans les relations entre les sexes<sup>24</sup>. L'évaluateur a conclu que la conception du programme n'avait pas permis de mobiliser suffisamment les hommes<sup>25</sup>. Toutefois, un examinateur subséquent a noté que l'évaluateur n'avait pas examiné les façons dont les activités de sensibilisation à la VFS pouvaient contribuer à *réduire* un risque d'augmentation de la violence découlant d'un transfert monétaire<sup>26</sup>.
- **Quelques études portent à croire que les comportements d'adaptation des femmes peuvent obscurcir le lien entre les transferts monétaires et les cas de violence signalés.** Les femmes ont recours à de nombreux mécanismes d'adaptation pour limiter les risques de violence physique et psychologique de la part d'un conjoint. Par exemple, dans plusieurs études, les femmes ont indiqué au moyen d'anecdotes différentes façons de désamorcer les situations susceptibles de dégénérer en violence, par exemple en dépensant rapidement le transfert, en donnant à leur partenaire une partie du transfert ou en signalant des problèmes de VFS au personnel du programme<sup>27</sup>. Ces stratégies d'atténuation font en sorte qu'il est difficile de mesurer à quel point les transferts monétaires ont une incidence positive ou négative sur les relations au sein du ménage. Le fait que la VFS tend à être sous-déclarée aggrave ce problème<sup>28</sup>. Par conséquent, la façon dont l'étude est conçue pour répondre à cette question revêt une importance cruciale.

« Plusieurs études ont fait état d'améliorations temporaires des relations au sein du ménage, le revenu supplémentaire diminuant le stress constant associé à l'obligation de pourvoir aux besoins de la famille. Cela vaut généralement tant pour les hommes que pour les femmes bénéficiaires de transferts monétaires. »

- **Le potentiel que recèlent les transferts monétaires pour réduire les tensions au sein du ménage est mieux étayé dans la littérature humanitaire.** Plusieurs études ont fait état d'améliorations temporaires des relations au sein du ménage, le revenu supplémentaire diminuant le stress constant associé à l'obligation de pourvoir aux besoins de la famille<sup>29</sup>. Cela vaut généralement tant pour les hommes que pour les femmes bénéficiaires de transferts monétaires<sup>30</sup>. Selon quelques études, les transferts monétaires peuvent accroître les tensions

<sup>23</sup> Devereux, S. et P. Jere (2008) dans Bell, E. (2015)

<sup>24</sup> Sengupta, A. (2014)

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Browne, E. (2014)

<sup>27</sup> Wasilkowska, K. (2012); Brady, C. (2011)

<sup>28</sup> Berg, M. et L. Seferis (2015)

<sup>29</sup> Brady, C. (2011); Wasilkowska, K. (2012); Tabbara, H. (2016)

<sup>30</sup> Browne, E. (2014)

dans les ménages polygames. Par exemple, une analyse de quatre programmes de transferts monétaires d'urgence en Indonésie, au Kenya et au Zimbabwe fait état de tensions croissantes dans les ménages polygames lorsque seulement une des épouses est ciblée en tant que bénéficiaire par un programme<sup>31</sup>. Dans de tels cas, les tensions ont augmenté lorsque la répartition du transfert au sein du ménage a été jugée inégale.

- **Certaines études soulèvent des préoccupations quant à la possibilité que le ciblage délibéré des femmes marginalise les hommes, ce qui accroît le risque de résultats négatifs.** Par exemple, une étude sur les programmes de transferts monétaires d'urgence au Zimbabwe et au Kenya a révélé que les hommes se demandaient pourquoi les exécutants « préféraient » les femmes et ne voulaient pas travailler avec eux<sup>32</sup>. Les auteurs soulignent ensuite que « *la marginalisation des hommes est un obstacle sérieux aux programmes qui visent à prendre des mesures pour promouvoir l'égalité des sexes et des changements sociaux durables* »<sup>33</sup>.

### 3.1.2 Mariages précoces et forcés, grossesses précoces et stratégies d'adaptation négatives

La théorie et les données probantes dans le secteur du développement suggèrent que les transferts monétaires réguliers destinés aux femmes et aux filles pourraient contribuer à réduire les grossesses précoces, les mariages précoces et forcés et les maladies sexuellement transmissibles en s'attaquant aux vulnérabilités qui conduisent les adolescents et les jeunes qui vivent dans la pauvreté à avoir recours à des stratégies d'adaptation négatives<sup>34</sup>. On estime que les composantes de conception d'un programme, comme la durée du programme et l'imposition de conditions, influent sur la force et l'ampleur de ces effets, bien que peu d'études ont été réalisées pour vérifier cette hypothèse<sup>35</sup>.

**L'incidence des transferts monétaires dans les contextes humanitaires sur les mécanismes d'adaptation négatifs, comme le fait de se livrer à des relations sexuelles de survie, est également largement inexplorée et mal comprise.** Quelques études ont rapporté des données anecdotiques qui laissent croire que l'argent peut contribuer à réduire l'incidence du travail du sexe. Par exemple, d'après des études réalisées au Kenya et au Swaziland, des informateurs clés ont signalé de façon sporadique des réductions du travail sexuel chez les femmes et les filles<sup>36</sup>. En revanche, l'effet contraire a été observé dans une étude sur un programme de transferts monétaires en République démocratique du Congo. Dans ce dernier cas, certaines bénéficiaires ont déclaré que le transfert monétaire, l'une des composantes d'un projet générateur de revenus, n'était pas suffisant pour leur permettre d'arrêter de se livrer au travail du sexe<sup>37</sup>. Toutefois, aucune de ces études n'a évalué systématiquement l'incidence de l'argent sur la vulnérabilité des femmes et des filles à l'exploitation sexuelle.

## 3.2 Résultats en matière d'autonomisation des femmes

Dans la pratique, le processus d'autonomisation des femmes repose sur une série de facteurs, comme les normes sociétales (p. ex. les perceptions des rôles des femmes et des hommes), les attitudes et les personnalités individuelles, l'accès aux ressources ainsi que les réseaux de soutien sociaux et les structures juridiques existantes<sup>38</sup>. Un transfert monétaire régulier n'est donc qu'un

<sup>31</sup> Brady, C. (2011)

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Brady, C. (2011), p. 18

<sup>34</sup> Kennedy, C. et coll. (2014); Handa, S., C. T. Halpern, A. Pettifor et H. Thirumurthy (2014); Cluver, L. et coll. (2014)

<sup>35</sup> On observe néanmoins une exception : une étude portant sur le programme de transferts monétaires à Zomba au Malawi, qui ciblait les adolescentes. Cette étude a directement comparé les répercussions des conditions sur les secteurs de résultats liés à l'éducation, au mariage, à la grossesse et à la santé. On a observé des réductions significatives et plus importantes dans les résultats susmentionnés chez les filles qui ont reçu le transfert monétaire inconditionnel que chez celles qui ont reçu le transfert assorti de conditions. Toutefois, les auteurs postulent que les différences ont peut-être plus à voir avec la conception de l'étude que le transfert monétaire. (Voir Baird, S. et coll. [2013].)

<sup>36</sup> Brady, C. (2011) et Devereux, S. et P. Jere (2008), dans Berg, M. et L. Seferis (2015)

<sup>37</sup> Thompson, S. (2010) dans Berg, M. et L. Seferis (2015)

<sup>38</sup> DFID (2015)

des nombreux facteurs qui peut influencer sur ce processus. En raison de ces complexités, l'incidence des transferts monétaires sur l'égalité des sexes et les résultats en matière d'autonomisation des femmes n'est pas bien comprise. La présente section porte sur les liens entre les interventions monétaires et les résultats en matière d'autonomisation des femmes liés au pouvoir décisionnel, au fardeau et au bien-être psychosocial des femmes.

### 3.2.1 Pouvoir décisionnel des femmes

Dans le contexte du développement, la plupart des améliorations signalées en ce qui a trait au pouvoir décisionnel des femmes restent du domaine des dépenses des ménages, et les effets rapportés sont souvent faibles et négligeables<sup>39</sup>. Seules quelques études font état de résultats significatifs dans d'autres domaines de décision, comme la planification familiale, les soins de santé et le droit des femmes de travailler à l'extérieur de la maison, et les résultats sont également mitigés.

**Dans le contexte humanitaire, il y a des données probantes qui indiquent que les transferts monétaires permettent d'accroître le pouvoir décisionnel des femmes, bien que ce soit aussi principalement par rapport aux affaires du ménage.** Les études révèlent que, dans de nombreux contextes fragiles, l'opinion générale est que les hommes sont les principaux décideurs<sup>40</sup>. Par exemple, une étude sur un programme de transferts monétaires en Somalie a permis de constater des améliorations dans les capacités décisionnelles des femmes bénéficiaires en ce qui concerne les dépenses des ménages, mais seulement parce que le contrôle dans ce domaine était considéré comme faisant partie du tissu social existant : « *Le pouvoir décisionnel appartient aux hommes, mais les femmes assurent la tenue du foyer.* »<sup>41</sup> De même, une étude réalisée en République démocratique du Congo a révélé que même si 83 % des bénéficiaires déclaraient dans les enquêtes de suivi que les décisions étaient prises conjointement, les participants des groupes de discussion (hommes et femmes) ont signalé que les hommes prenaient souvent la décision finale<sup>42</sup>.

### 3.2.2 Autres fardeaux et stéréotypes sexuels

La littérature sur l'autonomisation des femmes met en garde contre le fait qu'en raison des responsabilités que doivent assumer les femmes pour supporter le fardeau de la pauvreté, les cibler au moyen de n'importe quel type de programme pourrait accroître ce fardeau, en leur imposant des responsabilités supplémentaires à l'intérieur et à l'extérieur du foyer<sup>43</sup>. Les transferts monétaires ne font pas exception. C'est pourquoi les choix de conception des programmes peuvent jouer un rôle clé dans la détermination de l'ampleur et de la direction des répercussions. Une riche recherche qualitative provenant de l'Amérique latine indique que les transferts monétaires conditionnels<sup>44</sup> peuvent imposer un fardeau indu aux femmes sous forme d'exigences non officielles, comme l'obligation de donner naissance à l'hôpital et d'avoir recours à des services de garde administrés par l'État<sup>45</sup>. Les conclusions de cette recherche font ressortir la nécessité de bien comprendre les facteurs qui sous-tendent les inégalités entre les sexes et le travail non rémunéré des femmes dans un contexte donné afin de mieux adapter les programmes.

Il est de plus en plus reconnu dans le secteur du développement que pour susciter des changements transformateurs plus vastes dans les rapports entre les sexes, y compris les rôles sexospécifiques traditionnels, les transferts monétaires conditionnels doivent nécessairement prendre en compte les hommes et les garçons. Avec le soutien d'ONU Femmes, Promundo, chef de file mondial de la promotion de la justice entre les sexes et de la prévention de la violence, a développé un programme pilote lié au programme de transferts monétaires de Bolsa Família au Brésil qui mobilise

<sup>39</sup> Bastagli, F. et coll. (2016)

<sup>40</sup> Brady, C. (2011); Browne, E. (2014); Berg, M. et coll. (2013)

<sup>41</sup> Wasilkowska, K. (2012), p. 26

<sup>42</sup> Bailey, S. (2013)

<sup>43</sup> Chant, S. (2008)

<sup>44</sup> Les transferts monétaires conditionnels sont des programmes qui exigent que les bénéficiaires remplissent certaines conditions, telles que des visites régulières à la clinique de santé pour les vaccins ou la fréquentation scolaire.

<sup>45</sup> Cookson, T. P. (2015)



directement les hommes et les garçons. D'après les nouvelles données probantes recueillies dans le cadre du projet pilote, ce type de programme contribue à favoriser la transformation des relations entre les sexes. L'intervention comprenait des ateliers avec les conjoints sur des sujets comme la prévention de la violence, l'autonomie et le pouvoir décisionnel des femmes, la fourniture de soins et l'autonomisation économique. L'évaluation pilote a permis de constater des changements importants dans les attitudes des deux partenaires à l'égard d'une prise de décisions plus équitable concernant les investissements du ménage, la reproduction et les responsabilités parentales. L'étude a également révélé que les hommes passaient plus de temps avec leurs enfants, tant à leur prodiguer des soins qu'à jouer<sup>46</sup>.

Dans le contexte humanitaire, les nouveaux ouvrages font état de résultats mitigés semblables pour les interventions monétaires et les autres types de programmes en cas d'urgence.

« La littérature sur l'autonomisation des femmes met en garde contre le fait qu'en raison des responsabilités que doivent assumer les femmes pour supporter le fardeau de la pauvreté, les cibler au moyen de n'importe quel type de programme pourrait accroître ce fardeau, en leur imposant des responsabilités supplémentaires à l'intérieur et à l'extérieur du foyer. »

- **Certaines études ont révélé que les initiatives monétaires peuvent imposer un fardeau supplémentaire aux femmes<sup>47</sup>.** Ces fardeaux se rapportent souvent à des déplacements sur de longues distances pour percevoir des paiements ou, dans le cas des programmes d'argent contre travail, au temps que les femmes ne peuvent consacrer à leurs obligations familiales et aux tâches ménagères, comme prendre soin des enfants ou préparer des repas. Ces types de problèmes ne sont pas propres aux programmes de transferts monétaires, et certains auteurs soutiennent qu'ils peuvent être atténués par des choix réfléchis de conception de programmes<sup>48</sup>. Par exemple, les programmes peuvent accroître le nombre de points de distribution ou les rapprocher des bénéficiaires en collaborant avec plusieurs fournisseurs de services ou en offrant des services complémentaires, comme les services de garde d'enfants. En outre, l'amélioration continue de la technologie, par exemple les transferts monétaires par téléphone portable, pourrait contribuer à atténuer un grand nombre de ces fardeaux.
- **On constate que les transferts monétaires renforcent souvent les stéréotypes sexuels existants.** Ces stéréotypes émergent de plusieurs façons. Premièrement, tant les hommes que les femmes ont tendance à considérer que les femmes sont responsables d'assurer la tenue du foyer. Plusieurs études ont souligné que la petite somme distribuée sous forme de transfert était considérée dans le contexte du ménage comme une façon d'aider les femmes à accomplir leurs tâches régulières ; par conséquent, l'allocation de cet argent aux femmes a suscité peu de résistance chez les hommes<sup>49</sup>. Un deuxième stéréotype dépeint les hommes comme étant plus égoïstes et paresseux. Dans ce cas, on suppose que les hommes sont plus susceptibles de dépenser l'argent selon différentes priorités qui ne profitent pas nécessairement à la famille. Il convient de noter que peu d'études ont permis d'établir des preuves systémiques de ce qu'on appelle les « dépenses antisociales »<sup>50</sup>. Toutefois, on s'inquiète du fait que de cibler les

<sup>46</sup> Antonio, C. (2016)

<sup>47</sup> Berg, M. et coll. (2013); Sengupta, A. (2014); Bailey, S. (2013)

<sup>48</sup> Berg, M. et L. Seferis (2015)

<sup>49</sup> Wasilkowska, K. (2012); Brady, C. (2011)

<sup>50</sup> Les dépenses antisociales s'entendent ici des dépenses liées à l'alcool, aux drogues, aux cigarettes, aux prostituées ou d'autres dépenses

femmes sans communiquer clairement les règles de ciblage peut perpétuer par inadvertance ces stéréotypes.

- **Les données probantes recueillies à ce jour concernant l'incidence des transferts monétaires sur la sécurité des femmes sont limitées, en grande partie anecdotiques et mitigées.** Dans le cadre d'une étude sur un programme de transferts monétaires dans les camps informels de Nairobi, certains bénéficiaires ont signalé une amélioration de la sécurité<sup>51</sup>. Les bénéficiaires ont attribué ce sentiment accru de sécurité à la modalité de transfert retenue, soit par téléphone portable moyen de la messagerie texte. Puisque le montant du transfert et le moment du versement n'étaient pas « annoncés », les bénéficiaires pouvaient toucher les fonds selon leur propre calendrier<sup>52</sup>. En revanche, selon une étude sur un programme de transferts monétaires à Mogadishu, 20 % des répondantes ont signalé avoir été victimes de menaces de violence<sup>53</sup>. Dans cette dernière étude, les auteurs font état d'une lacune dans la mise en œuvre du programme, à savoir que la distribution des transferts monétaires n'était pas systématiquement coordonnée avec les autres programmes de protection en cours<sup>54</sup>.

### 3.2.3 Bien-être psychosocial

Les transferts monétaires peuvent offrir aux bénéficiaires plus de choix et un sentiment de contrôle accru, ce qui améliore souvent leur bien-être général et leur estime de soi. Ces effets sont bien documentés et signalés dans la littérature du secteur du développement<sup>55</sup>. Dans le contexte humanitaire, il existe également de nombreuses données probantes démontrant un lien positif entre les interventions monétaires et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires – cependant, de façon différente entre les sexes. Ces constatations sont résumées ci-après.

Dans l'ensemble, la plupart des études réalisées dans un contexte humanitaire ont révélé que les transferts monétaires avaient des effets positifs ou neutres sur le bien-être psychosocial des hommes et des femmes. De nombreux bénéficiaires des deux sexes ont confirmé l'incidence des transferts monétaires sur leur bien-être en indiquant qu'ils avaient renforcé leur sentiment de dignité et d'estime de soi<sup>56</sup>. Les bénéficiaires ont souvent attribué ces sentiments positifs au fait qu'ils étaient mieux en mesure de subvenir aux besoins de leur famille. Parallèlement, les études ont mis en évidence des différences sexospécifiques intéressantes dans la façon dont les bénéficiaires rendaient compte de leur bien-être. Par exemple, une étude sur un programme de transferts monétaires en Somalie a fait état d'une amélioration du statut social des hommes et des femmes bénéficiaires, qui s'est traduite par une plus grande capacité de contribuer au « qaaraan », une forme de charité qui consiste à partager des ressources avec la famille élargie<sup>57</sup>. Toutefois, les bénéficiaires avaient tendance à exprimer leur impression que leur statut social s'était amélioré en faisant allusion à des fonctions sexospécifiques : des fonctions sociales dans le cas des femmes, et des fonctions religieuses dans le cas des hommes.

- **Dans le cadre d'un programme de transferts monétaires liés à des endroits sûrs, les femmes bénéficiaires ont signalé que leur bien-être social s'était amélioré après qu'elles ont pu briser leur isolement.** Dans certains contextes sociaux où la liberté de mouvement des femmes est traditionnellement limitée, notamment dans les camps de réfugiés, les femmes peuvent mener une vie très isolée. Seules, sans liens familiaux ni réseau social, et confrontées aux problèmes de sécurité dans les camps, les femmes sont souvent incapables de quitter leur domicile. On a observé que les transferts monétaires liés à des espaces sécuritaires aident les femmes à reconstruire leur réseau social. Par exemple, un examen du programme de transferts

---

qui selon la société causent du tort aux personnes. (Voir Berg, M. et L. Seferis [2015], p. 21.)

<sup>51</sup> Smith, G. et L. Mohiddin (2015)

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Hedlund et coll. (2013) dans Smith, G. et L. Mohiddin (2015)

<sup>54</sup> Smith, G. et L. Mohiddin (2015)

<sup>55</sup> Arnold, C. et coll. (2011)

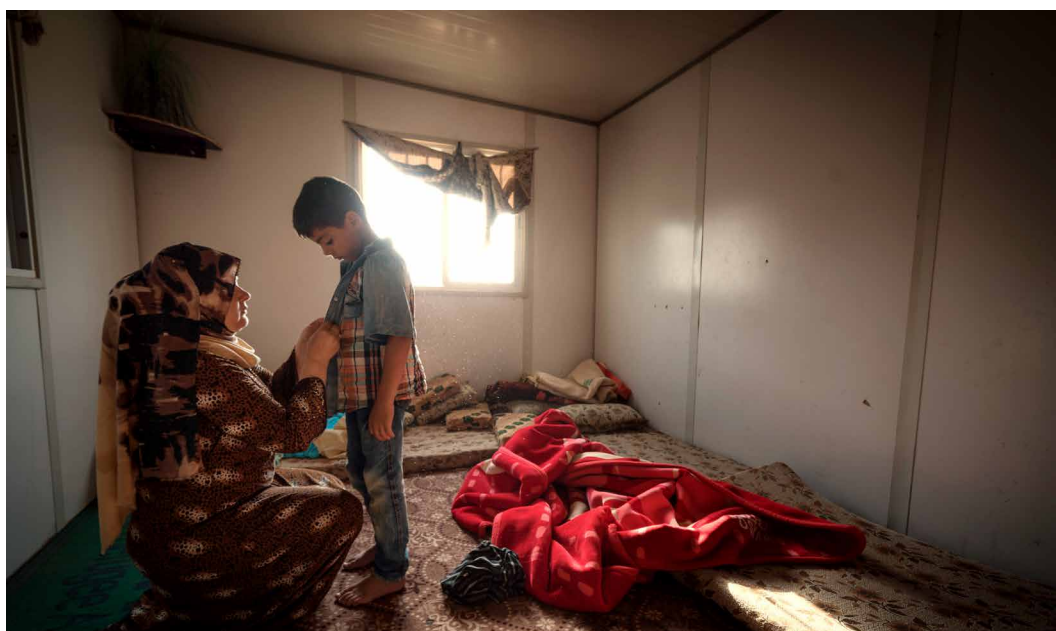
<sup>56</sup> Wasilkowska, K. (2012); Brady, C. (2011)

<sup>57</sup> Wasilkowska, K. (2012)

monétaires lié à des espaces sûrs dans le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie a révélé que les femmes et les filles ont été fort nombreuses à indiquer que les transferts monétaires les avaient aidées à restaurer leurs liens avec la communauté, à reconstruire leur réseau social, à briser leur isolement et à chasser l'ennui<sup>58</sup>. La possibilité de gagner une petite somme d'argent a été offerte aux femmes pour les inciter à fréquenter l'endroit sûr.

- **Les données probantes qui proviennent des études sur les transferts monétaires en situation d'urgence montrent qu'une mauvaise conception et mise en œuvre des programmes peut exacerber les tensions dans les communautés.** Plusieurs études ont signalé que le manque de communication par rapport aux objectifs des programmes, notamment le ciblage et les critères d'admissibilité, a entraîné une augmentation des tensions dans la collectivité entre les personnes sélectionnées par le programme et celles qui n'y ont pas participé<sup>59</sup>.

« Un examen du programme de transferts monétaires lié à des espaces sûrs dans le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie a révélé que les femmes et les filles ont été fort nombreuses à indiquer que les transferts monétaires les avaient aidées à restaurer leurs liens avec la communauté, à reconstruire leur réseau social, à briser leur isolement et à chasser l'ennui. »



Yusra est arrivée au camp de réfugiés de Za'atari en 2013. Elle est inscrite au programme Oasis d'ONU Femmes en tant qu'assistante administrative ; elle travaille pour gagner de l'argent afin d'acheter de la viande et des légumes à sa famille et pour économiser pour les études de ses enfants. Photo : ONU Femmes/Christopher Herwig.

<sup>58</sup> Tabbara, H. (2016)

<sup>59</sup> Brady, C. (2011); Wasilkowska, K. (2012); Bailey, S. (2013)

### 3.2.4 Autonomisation économique des femmes

Les données provenant du secteur du développement sur le lien entre les interventions monétaires et l'autonomisation économique des femmes demeurent mitigées. Il existe des exemples encourageants où l'on a combiné des transferts monétaires et des programmes complémentaires. Par exemple, un projet pilote d'interventions monétaires en Égypte a permis d'établir des preuves que le fait de combiner un transfert monétaire à des séances sur la citoyenneté et à de la formation professionnelle pouvait avoir un effet positif et potentiellement transformateur<sup>60</sup>.

**Dans le contexte humanitaire, peu d'études sur les interventions monétaires en situation d'urgence font systématiquement état des secteurs de résultats liés à la participation au marché du travail, à l'accès au financement et au crédit, à l'épargne et aux investissements.** Cela est entre autres dû au fait qu'en situation d'urgence, les transferts monétaires visent la plupart du temps à assurer la sécurité alimentaire plutôt qu'à favoriser l'autonomisation économique à long terme. Certaines données probantes portent à croire que le montant des transferts pourrait être important pour réaliser des gains économiques, et que les petits transferts sont peu utiles comme outil d'épargne et d'investissement. Par exemple, une étude d'un programme de transferts monétaires d'urgence en Somalie a permis de constater que peu de bénéficiaires ont déclaré qu'ils étaient capables d'épargner et d'investir, soulignant que le montant distribué était trop faible pour réaliser un investissement significatif<sup>61</sup>. Des résultats similaires ont été observés lors d'un examen d'un programme de transferts monétaires d'urgence au camp de Zaatari en Jordanie, où 87 % des femmes ont déclaré être incapables d'épargner<sup>62</sup>.

« La combinaison de programmes de transferts monétaires, de messages de sensibilisation et d'activités complémentaires sur des sujets comme la VPI et la prise de décisions conjointes pourrait favoriser l'égalité des femmes et les résultats en matière d'autonomisation des femmes. »

## 4. LEÇONS APPRISSES

Les données probantes émanant du secteur du développement et les données probantes limitées provenant du secteur humanitaire donnent à penser que les caractéristiques de conception et de mise en œuvre des programmes peuvent avoir une forte incidence sur les résultats en matière de protection et d'autonomisation des femmes. En ce qui concerne les programmes adaptés aux sexospécificités dans les contextes humanitaires, où les conditions sur le terrain peuvent changer rapidement, ces considérations revêtent peut-être encore plus d'importance. Certaines leçons apprises, qu'il convient peut-être mieux de décrire comme des « points à prendre en compte pour les programmes et les recherches à venir », sont résumées ci-après.

- **Les évaluations rapides dans les situations d'urgence devraient comprendre une composante sexospécifique pour aider à déterminer les normes sociales et culturelles locales relatives aux relations entre les sexes qui pourraient être essentielles à la mise en œuvre de programmes sexospécifiques.** Les rôles et responsabilités des hommes et des femmes au sein des ménages et des collectivités doivent être mieux compris afin que les interventions monétaires puissent permettre d'accroître l'égalité entre les sexes et les

<sup>60</sup> Sholkamy, H. (2011)

<sup>61</sup> Wasilkowska, K. (2012)

<sup>62</sup> Tabbara, H. (2016)

possibilités en matière d'autonomisation des femmes, et de favoriser l'atteinte des objectifs en matière d'autonomisation des femmes, plutôt que le contraire.

- **Les interventions monétaires qui ciblent les femmes ne sont pas en soi des interventions sexospécifiques.** Il existe deux principaux défis liés au ciblage des programmes de transferts monétaires : comment définir les critères d'admissibilité aux programmes et comment sélectionner avec précision les bénéficiaires. Dans les situations d'urgence, ces défis sont souvent amplifiés, car presque tout le monde est dans le besoin et vit dans des conditions qui évoluent rapidement. Cette revue a révélé que de nombreux programmes ont recours à une forme ou une autre de ciblage par catégorie (p. ex., les aînés, les ménages dirigés par des femmes, les ménages qui comptent des orphelins ou des enfants vulnérables) pour la sélection des bénéficiaires. Les programmes utilisent ces catégories, car elles ont tendance à être fortement corrélées à la pauvreté monétaire et sont beaucoup plus faciles à appliquer qu'un test multivarié visant à évaluer les ressources d'un ménage. Pourtant, cette revue a révélé qu'il existe peu de recherches sur la question de savoir si ce type de ciblage fonctionne bien en situation d'urgence pour atteindre les plus vulnérables. De plus, selon les objectifs spécifiques du programme, ce type de ciblage peut ne pas être approprié. Par exemple, d'après une étude portant sur un programme d'argent contre travail en République démocratique du Congo, le ciblage par catégorie a entraîné la sélection d'un grand nombre de femmes âgées et handicapées. Le programme de travail était toutefois axé sur la construction de routes, ce qui nécessitait des travaux très durs et était donc inapproprié pour le bassin de bénéficiaires<sup>63</sup>.
- **La conditionnalité, c'est-à-dire lorsque la réception d'un transfert est liée à certaines exigences (p. ex., garder les enfants à l'école), peut ne pas être logique dans les situations d'urgence où la situation sur le terrain évolue rapidement.** Dans les contextes humanitaires, la communication de messages forts peut être un moyen plus efficace d'influencer positivement les résultats en matière d'égalité des sexes. La combinaison de programmes de transferts monétaires, de messages de sensibilisation et d'activités complémentaires sur des sujets comme la VPI et la prise de décisions conjointes pourrait favoriser l'égalité des femmes et les résultats en matière d'autonomisation des femmes.
- **L'incidence du montant, de la fréquence et de la durée d'un transfert de fonds sur les résultats en matière de protection et d'autonomisation des femmes dans les contextes humanitaires est toujours peu connue et doit être davantage étudiée.** Une question clé dans les contextes humanitaires concerne l'objectif du transfert. Si l'objectif principal est d'assurer la sécurité alimentaire, il vaut mieux déterminer le montant, la fréquence et la durée du transfert monétaire en s'inspirant des autres programmes de distribution d'argent, et offrir des petits transferts fréquents qui tiennent compte de l'évolution de la crise. Toutefois, si l'objectif est d'aller au-delà d'une intervention immédiate à court terme et d'appliquer des solutions à long terme qui combleront le fossé de l'aide humanitaire au développement, il pourrait être crucial d'apporter d'autres changements transformateurs en matière d'égalité des sexes pour soutenir l'autonomisation économique des femmes, ce qui nécessite de tenir compte d'autres facteurs. Par exemple, il pourrait être nécessaire d'opter pour un transfert plus important et moins fréquent, combiné à des programmes complémentaires.
- **De plus amples recherches doivent être menées sur la meilleure façon de combiner les transferts monétaires et les programmes complémentaires dans différents contextes.** Il existe plusieurs exemples de telles combinaisons réussies, comme celui du camp de Zaatari en Jordanie, où la combinaison d'un programme d'argent contre travail à des espaces sûrs a permis de réduire l'isolement social<sup>64</sup>. Le recours à de tels programmes complémentaires pourrait accroître l'incidence du transfert et mener à des changements transformateurs en matière d'égalité des sexes plus importants et, sans doute, à de meilleurs résultats en matière de développement. Par exemple, un programme de transferts monétaires au Liban ciblant

<sup>63</sup> Bailey, S. (2013)

<sup>64</sup> Tabbara, H. (2016)

les réfugiés syriens a été combiné à une formation sur l'établissement d'un budget, la gestion des dettes et les services bancaires. On a trouvé des données probantes grâce à un examen du programme indiquant que la combinaison de transferts monétaires et d'une formation en gestion financière a permis aux femmes d'économiser de l'argent et de mieux gérer leur dette, et de réduire ainsi leur dépendance à l'égard des stratégies d'adaptation négatives<sup>65</sup>.

- **L'utilisation de la technologie pour distribuer de l'argent peut améliorer les résultats en matière de protection et d'autonomisation des femmes, mais demeure insuffisamment étudiée.** Il existe peu de nouvelles données probantes indiquant que les transferts électroniques peuvent améliorer certains aspects du pouvoir décisionnel des femmes. Les auteurs d'une étude sur un programme de transferts monétaires d'urgence au Niger ont comparé les mécanismes de distribution des transferts monétaires directs et des transferts monétaires par téléphone portable, et ont constaté que les femmes qui recevaient des transferts par téléphone portable étaient plus susceptibles de le percevoir de façon indépendante et de se rendre aux marchés hebdomadaires<sup>66</sup>. Toutefois, on craint que l'utilisation de la technologie pour les paiements n'exclue indûment les groupes vulnérables, dont les taux de numératie et de littératie sont traditionnellement inférieurs. Certaines études montrent que lorsque les programmes accordent une attention particulière aux services de sensibilisation, de formation et de dépannage, ces difficultés peuvent être atténuées<sup>67</sup>, mais d'autres recherches sont nécessaires.

---

<sup>65</sup> Berg, M. et L. Seferis (2015)

<sup>66</sup> Aker, J. et coll. (2016)

<sup>67</sup> Berg, M. et coll. (2013)

## BIBLIOGRAPHIE

Aker, J., R. Boumniel, A. McClelland et N. Tierney (2016). « Payment Mechanisms and Anti-Poverty Programs: Evidence from a Mobile Money Cash Transfer Experiment in Niger », document de recherche. Disponible à l'adresse : [http://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/publications/4277\\_Payments-Mechanism-and-anti-poverty-programs\\_Aker\\_Nov2016.pdf](http://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/publications/4277_Payments-Mechanism-and-anti-poverty-programs_Aker_Nov2016.pdf) [dernière consultation en décembre 2017].

Alam, A. et J. Baez (2011). « Does cash for school influence young women's behavior in the longer term? Evidence from Pakistan », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 5669, Banque mondiale, Washington, DC.

Alloush, M., E. Taylor, A. Gupta et E. Gonzalez-Estrada (2017). « Economic Life in Refugee Camps », *World Development*, vol. 95, p. 334–347.

Ambler, K. et A. de Brauw (2017). « The Impacts of Cash Transfers on Women's Empowerment: Learning from Pakistan's BISP Program », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 1702, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Antonio, C. (2016). « Envolvendo mulheres e homens em programas transformativos de gênero de transferência direta de renda com condicionalidades – Bolsa Família », Promundo (rapport non publié).

Arnold, C., T. Conway, et M. Greenslade (2011). « DFID Cash Transfers Literature Review », Ministère du Développement international (DFID), Londres.

Bailey, S. (2013). « Evaluation de Concern Worldwide's Emergency Response in Masisi, North Kivu, RDC (2012-2013) », Concern Worldwide. Disponible à l'adresse : [https://www.concern.net/sites/default/files/media/resource/evaluation\\_of\\_concern\\_worldwides\\_emergency\\_response\\_in\\_masisi\\_north\\_kivu\\_drc.pdf](https://www.concern.net/sites/default/files/media/resource/evaluation_of_concern_worldwides_emergency_response_in_masisi_north_kivu_drc.pdf) [dernière consultation en décembre 2017].

Baird, S., E. Chirwa, J. de Hoop et B. Özler (2013). « Girl Power: Cash Transfers and Adolescent Welfare. Evidence from a Cluster-Randomized Experiment in Malawi », NBER, document de travail n° 19479.  
Baird, S., E. Chirwa, C. McIntosh et B. Özler (2010). « The Short-term Impacts from a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior in Young Women's », *Health Economics*, vol. 19, p. 55-68, septembre 2010.

Bastagli, F., J. Hagen-Zanker, L. Harman, V. Barca, G. Sturge, T. Schmidt et L. Pellerano (2016). « Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of programme impact and of the role of design and implementation features », Overseas Development Institute (ODI), Londres.

Bell, E. (2015). « Violence against Women and Cash Transfers in Humanitarian Context », VAWG Helpdesk, rapport de recherche n° 68, Londres.

Berg, M., H. Mattinen et G. Pattugalan (2013). « Examining Protection and Gender in Cash and Voucher Transfers », Programme alimentaire mondial, Rome. Disponible à l'adresse : [http://www.cashlearning.org/downloads/EXAMINING-PROTECTION-AND-GENDER-IN-CASH-AND-VOUCHER-TRANSFERS\\_Summary\\_March2013.pdf](http://www.cashlearning.org/downloads/EXAMINING-PROTECTION-AND-GENDER-IN-CASH-AND-VOUCHER-TRANSFERS_Summary_March2013.pdf) [Dernière consultation en décembre 2017].

Berg, M. et L. Seferis (2015). « Protection Outcomes in Cash Based Interventions: A Literature Review », HCNUR et le Conseil danois pour les réfugiés. Disponible à l'adresse : <http://www.cashlearning.org/resources/library/590-protection-outcomes-in-cash-based-interventions-a-literature-review> [dernière consultation en décembre 2017].

Björkman Nyqvist, M., L. Corno, D. de Walque et J. Svensson (2015). « Using Lotteries to Incentivize Safer Sexual Behavior: Evidence from a Randomized Controlled Trial on HIV Prevention », document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7215, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Brady, C. (2011). « Walking the Talk: Cash Transfers and Gender Dynamics », Concern Worldwide et Oxfam Grande-Bretagne, Londres. Disponible à l'adresse : [https://www.concern.net/sites/default/files/resource/2011/05/cash\\_transfers\\_in\\_gender\\_relations.pdf](https://www.concern.net/sites/default/files/resource/2011/05/cash_transfers_in_gender_relations.pdf) [dernière consultation en décembre 2017].

Browne, E. (2014). « Evidence of impact of emergency cash transfers on gender and protection », GSDRC Helpdesk, rapport de recherche n° 1091, GSDRC, Université de Birmingham, Birmingham.  
CaLP (2018). « The State the World's Cash Report: Cash Transfer Programming in Human Aid », Cash Learning Partnership (CaLP). Disponible à l'adresse : <http://www.cashlearning.org/downloads/calp-sowc-report-web.pdf> [dernière consultation en février 2018].

CARE International (2017). « Suffering in silence: The 10 most under-reported humanitarian crises of 2016 », CARE International.

Chant, S. (2008). « The "feminisation of poverty" and the "feminisation" of anti-poverty programmes: Room for revision? », *The Journal of Development Studies*, vol. 44, n° 2, p. 165-197.

Cluver, L., M. Boyes, M. Orkin, M. Pantelic, T. Molwena et L. Sherr (2013). « Child-focus state cash transfer and adolescent risk in HIV infection in South Africa: a propensity-score-control study », *Lancet Global Health*, vol. 1, n° 6, e362–e370.

Cluver, L., M. Orkin, M. Boyes et L. Sherr (2014). « Cash plus care: social protection affects HIV-risk behavior among adolescents in South Africa », *AIDS*, vol. 28, juillet 2014.

Cookson, T. P. (2015). « Rural Women and the Unven Process in Inclusion: An Institutional Ethnography in the Peru's Conditional Cash Transfer Programme », thèse de doctorat, Université de Cambridge, Cambridge.

De Walque, D., W. H. Dow, R. Nathan et coll. (2012). « Incentivising safe sex: a randomized trial of conditional cash transfers for HIV and sexually transmitted infection prevention in rural Tanzania », *BMJ Open* 2012, vol. 2, e000747. doi:10.1136/bmjopen-2011-000747.

DFID (2015). « A theory of change on gender equality and women's and girls' empowerment », DFID PPA Learning Partnership Gender Group, Londres.

Doocy, S., H. Tappis et E. Lyles (2016). « Are cash-based interventions a feasible approach for expanding humanitarian assistance in Syria? », *Journal of International Humanitarian Action*, vol. 1, art. 13.

Gentilini, U. (2016). « The Other Side in the Coin: The Comparative Evidence from Cash and In-kind changes in Human Situations », Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Goodman, M., R. Kaberia, R. Morgan et P. Keiser (2014). « Health and livelihood outcomes associated with participation in a community-based empowerment program for orphan families in semirural Kenya: a cross-sectional study », *Vulnerable Children and Youth Studies*, vol. 9, n° 4, 2014.



Hagen-Zanker, J., L. Pellerano, F. Bastagli, L. Harman, V. Barca, G. Sturge, T. Schmidt et C. Laing (2017). « The Impact of Cash Transfers on Women and Girls », note d'information de l'ODI, mars 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11374.pdf> [dernière consultation en décembre 2017].

Handa, S. et B. Davis (2006). « The experience of conditional cash transfers in Latin America and the Caribbean », *Development Policy Review*, vol. 24, n° 5, p. 513–536.

Handa, S., M. Park, R. Darko, I. Osei-Akoto, B. Davis et S. Diadone (2013). « Livelihood Empowerment Against Poverty Program Impact Evaluation », Centre de population de Caroline, Université de la Caroline du Nord.

Handa, S., D. Seidenfeld, B. Davis, G. Tembo et l'équipe d'évaluation des transferts monétaires en Zambie (2014). « Are Cash Transfers a Silver Bullet? Evidence from the Zambian Child Grant », document de recherche Innocenti, n° 2014-08, Bureau de la recherche de l'UNICEF, Florence.

Handa, S., C. T. Halpern, A. Pettifor et H. Thirumurthy (2014). « The Government of Kenya's Cash Transfer Program Reduces the Risk of Sexual Debut among Young People Age 15–25 », *PLOS ONE*, vol. 9, n° 1, e85473. doi:10.1371/journal.pone.0085473.

Heise, L. (2011). « What Works To Prevent Partner Violence: An evidence overview ». Disponible à l'adresse : <http://strive.lshtm.ac.uk/system/files/attachments/What%20works%20to%20prevent%20partner%20violence.pdf> [dernière consultation en décembre 2017].

Groupe indépendant d'évaluation (2011). « Evidence and Lessons Learned from Impact Evaluations on Social Safety Nets », Banque mondiale, Washington, DC.

Kennedy, C. et coll. (2014). « Exploring the potential of a conditional cash transfer intervention to reduce HIV risk among young women in Iringa, Tanzania », *AIDS Care: Psychological and Socio-medical Aspects of AIDS/HIV*, vol. 26, n° 3, p. 275–281.

Lehmann, C. et D. Masterson (2014). « Emergency Economies: The Impact of Cash Assistance in

Lebanon », Comité international de secours. Disponible à l'adresse : <https://www.rescue.org/report/emergency-economies-impact-cash-assistance-lebanon> [dernière consultation en décembre 2017].

Molyneux, M. et M. Thomson (2011). « Cash transfers, gender equity and women's empowerment in Peru, Ecuador and Bolivia », *Gender & Development*, vol. 19, n° 2, p. 195–212.

BCHA (2016). « World Human Data and Trends 2016 ».

Ormhaug, C. (2009). « Armed Conflict Deaths Disaggregated by Gender », article du PRIO, 23 novembre 2009, Institut de recherche pour la paix dans le monde, Oslo (PRIO). Disponible à l'adresse : <https://gendertruce.files.wordpress.com/2014/07/international-peace-research-armed-conflict-deaths-disaggregated-by-gender.pdf> [dernière consultation en décembre 2017].

Pellerano, L., M. Jakobsen, M. Moratti, M. Bajgar, M. et V. Barca, (2014). « Lesotho Child Grants Programme impact evaluation », UNICEF-Lesotho, Maseru, et Oxford Policy Management, Oxford. Disponible à l'adresse : <https://www.gov.uk/dfid-research-outputs/child-grants-programme-impact-evaluation-follow-up-report> [dernière consultation en décembre 2017].

Rawlings, L. et G. Rubio (2005). « Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs », *The World Bank Research Observer*, vol. 20, n° 1, p. 29–55.

Aide à l'enfance (2014). « State of the World's Mothers 2014: Saving Mothers and Children in Humanitarian Crises », Aide à l'enfance, Westport.

Sengupta, A. (2014). « Understanding the Interaction between Women's Economic Empowerment and Gender Based Violence: Study on ACF's Cash Transfer Programme in Northern Uganda », Action Contre la Faim et Development Pathways. Disponible à l'adresse : <http://www.cashlearning.org/resources/library/447-understanding-the-interaction-between-womens-economic-empowerment-and-gender-based-violence-study-on-acfs-cash-transfer-programme-in-northern-uganda> [dernière consultation en décembre 2017].

Sholkamy, H. (2011). « How can Social Protection Provide Social Justice for Women? », document d'orientation de Pathways, octobre 2011, Pathways of Women's Empowerment RPC, Brighton.

Smith, G. et L. Mohiddin (2015). « A Review the Evidence on Human Cash Transfer Programs in Urban areas », document de travail de l'IIED, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Londres.

Tabbara, H. (2016). « Restoring Dignity and Building Resilience: Monitoring Report on ONU Women's Programming in Za'atari Refugee Camp, June-October 2015 », ONU Femmes, New York.

Todd, J., P. Winters et G. Stecklov, (2012). « Evaluating the impact of conditional cash transfer programs on fertility: the case of the *Red de Protección Social* in Nicaragua », *Journal of Population Economics*, vol. 25, n° 1, p. 267–290.

ONU Femmes (2015). « The Effect of Gender Equality Programming on Humanitarian Outcomes », ONU Femmes, New York.

Wasilkowska, K. (2012). « Gender Impact Analysis: Unconditional Cash Transfers in South Central Somalia », le Somalia Cash Consortium. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Somalia%20Cash%20Consortium%20Gender%20Study%20Dec%202012.pdf> [dernière consultation en décembre 2017].

Banque mondiale (2015). « The State of Social Safety Nets 2015 », Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, doi:10.1596/978-1-4648-0543-1.

Sommet mondial sur l'action humanitaire (2016). « Women and Girls: Catalysing Action to Achieve Gender Equality », table ronde des dirigeants de haut niveau, Sommet mondial sur l'action humanitaire, Istanbul, les 23 et 24 mai 2016.

Yoong, J., L. Rabinovich et S. Diepeveen (2012). « The impact of economic resource transfers to women versus men: A systematic review », EPPI-Centre, Service de recherche en sciences sociales, Institut d'éducation, Université de Londres, Londres.